



# RAPPORT CLIMAT 2024

00

## Introduction

Contexte et enjeux énergétiques et climatiques  
Europe, fer de lance des durabilités

01

## Gouvernance, garante de la stratégie climatique et RSE

Éditorial de la Présidente  
Le Conseil d'administration, acteur et garant de la stratégie  
La Direction financière impliquée  
La RSE intégrée au cœur de l'organisation

02

## Stratégie responsable et maîtrise des risques climatiques

Matrice de risques RSE  
Stratégie globale  
Stratégie Climat  
Stratégie Achats Responsables

03

## Opportunités de l'économie bas carbone

Réduire nos émissions internes  
Réduire les émissions de nos clients

- Rénovation énergétique des bâtiments
- Solutions de financement
- Energies renouvelables
- Mobilité durable

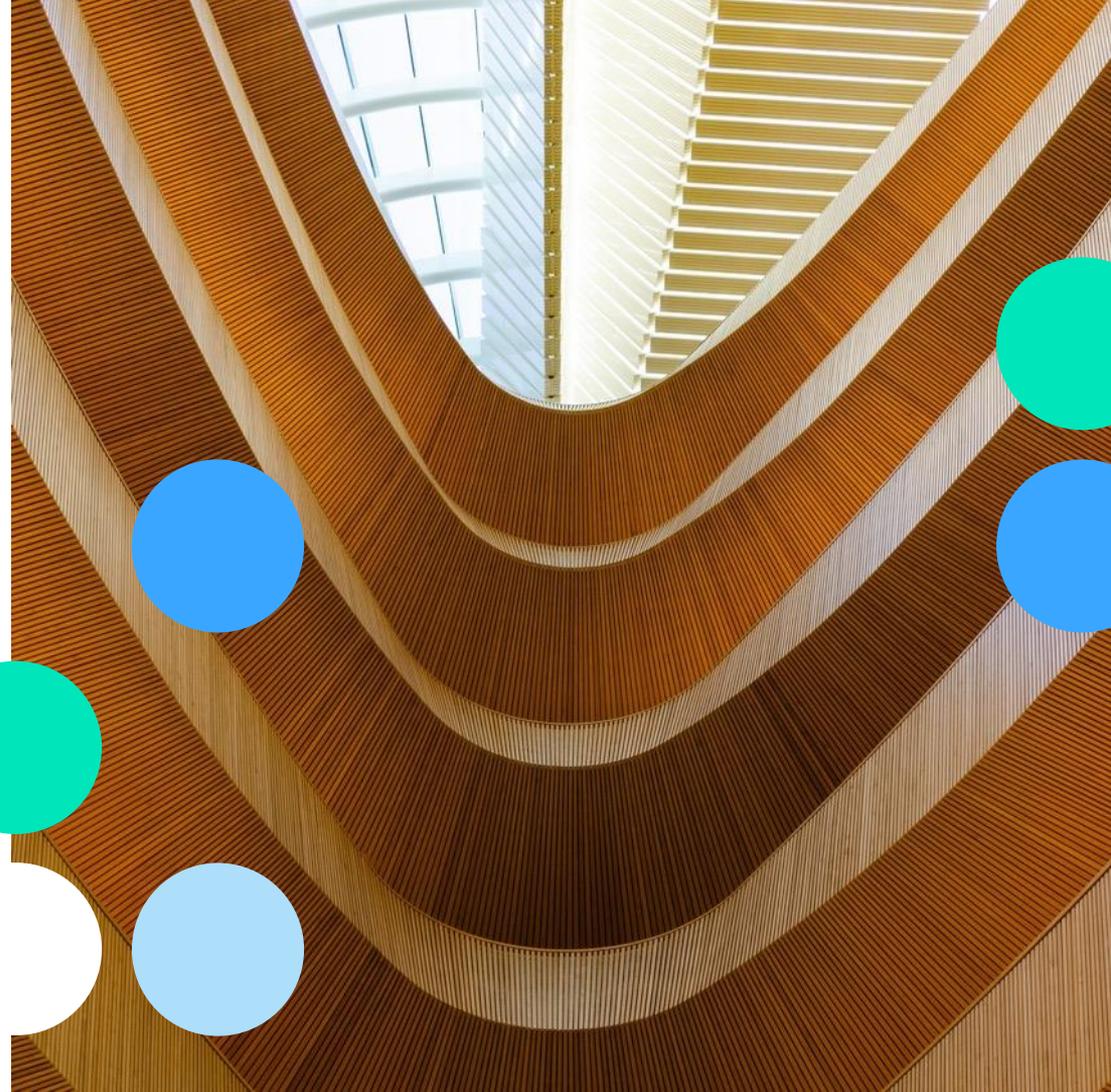
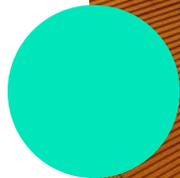
04

## Mesures et cibles de réduction

2020, année de référence des objectifs de réduction  
Réduction des émissions des scopes 1 et 2  
Réduire les émissions du scope 3 amont

00.

# INTRODUCTION



# INTRODUCTION

## CONTEXTE ET ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

### Rappel des faits climatiques de 2023

Les émissions de gaz à effet de serre mondiales ne sont pas sur une trajectoire compatible avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, conclu en 2015 par 193 pays, visant à limiter le réchauffement planétaire bien en-dessous de 2°C. L'étude annuelle 2023 du Global Carbon Project (GCP) annonce une année record pour les émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, avec un niveau de CO<sub>2</sub> atmosphérique qui atteint une moyenne de 419,3 ppm en 2023 soit 51% de plus que les niveaux préindustriels.

Des mesures d'atténuation et d'adaptation supplémentaires sont essentielles pour apporter une réponse à la situation d'urgence à laquelle notre société fait face et pour limiter le réchauffement climatique. Cette nécessité d'agir impacte les stratégies climatiques des entreprises et de leurs partenaires financiers (bailleurs, assureurs...). Ces acteurs financiers vont en effet chercher à préserver leur portefeuille d'actifs existants des risques liés au changement climatique.

### La situation géopolitique européenne

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, qui s'installe aujourd'hui dans une guerre de longue durée, a entraîné des répercussions sur la sécurité énergétique en Europe, l'Ukraine occupant une position stratégique en tant que pays de transit pour le gaz naturel russe vers l'Europe. Les prix du gaz, de l'électricité ont flambé, plongeant des millions de personnes dans la précarité énergétique. La guerre en Ukraine marque également une rupture historique pour l'Europe qui s'est longtemps accommodée d'une situation de dépendance énergétique, que ce soit à l'égard des Etats-Unis, du Moyen-Orient ou de la Russie et qui souhaite aujourd'hui desserrer cette dépendance. Dans ce schéma, les énergies renouvelables et propres jouent un rôle crucial.

### L'Union européenne

En 2022, le plan de relance européen, centré sur la transition énergétique, a été mis en œuvre. La taxonomie européenne, faisant partie intégrante du Pacte vert, représente un outil exceptionnel et unique au monde : orienter les flux financiers tant publics que privés vers des activités économiques considérées comme durables d'un point de vue climatique, environnemental et social. Ce cadre vise à instaurer un modèle européen durable. Plus globalement, l'Union européenne cherche à incarner un modèle pour le monde et ainsi jouer d'un *softpower* climatique en mobilisant tous les instruments dont elle dispose : politiques agricole, commerciale, fiscale, technologique et scientifique. Cependant, le Pacte vert européen cristallise aujourd'hui la colère des agriculteurs dans toute l'Union européenne et la Commission a déjà fait un pas en arrière en retirant un texte clé qui visait à réduire de moitié l'usage des pesticides. Le Pacte vert a été fort sur le déploiement et il faut maintenant s'assurer que tout le monde ait les outils de la transition, notamment les classes moyennes et populaires.

# INTRODUCTION

## CONTEXTE ET ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

### CONSTATS DANS LE MONDE



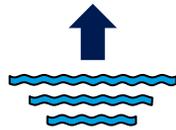
**36,8**

milliards de tonnes  
d'émissions de CO<sub>2</sub>  
dans le monde en 2023



**8**

dernières années  
ont été les années les plus  
chaudes jamais enregistrées  
sur la surface de la Terre



**+20 cm**

d'élévation des niveaux  
de la mer  
entre 1901 et 2018



### CONSTATS EN FRANCE



**9,9**

t<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub> par Français



**386,9**

Mt eqCO<sub>2</sub>  
émissions nettes  
en 2022



**32%**

de l'empreinte carbone  
due aux déplacements

**16%**

due aux bâtiments

Sources : Organisation météorologique mondiale (OMM) – novembre 2023 ; Service de la donnée et des études statistiques (SDES) – 2022 ; Haut Conseil pour le Climat (HCC) – septembre 2023 ; Sixième rapport du GIEC - août 2021

# **INTRODUCTION**

## **EUROPE, FER DE LANCE DES DURABILITÉS**

### **Pacte vert et taxonomie**

Le paquet législatif « Fit for 55 » matérialise l'aspiration de l'Union européenne à devenir le premier continent neutre en carbone. Dès 2019, en conformité avec les engagements internationaux pris dans le cadre de l'Accord de Paris, l'Union européenne s'engage à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Pour concrétiser cette ambition, elle lance le pacte vert pour l'Europe (Green Deal), une nouvelle stratégie de croissance visant à ajuster les politiques européennes dans divers secteurs tels que le climat, l'environnement, l'énergie, l'agriculture, l'industrie, les forêts, les déchets, les transports et la finance durable.

La volonté politique du Pacte vert, visant la neutralité carbone d'ici 2050, est formalisée en une obligation contraignante par la loi européenne sur le climat, adoptée le 24 juin 2021. Cette loi établit également un nouvel objectif intermédiaire, exigeant que les États membres réduisent leurs émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, remplaçant ainsi l'objectif précédent de l'Union européenne qui prévoyait une baisse de 40 % d'ici 2030.

Parallèlement, l'Union européenne renforce l'attractivité financière des activités économiques considérées comme « durables » selon une définition européenne commune basée sur six objectifs environnementaux, dont les deux premiers concernent l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Cette taxonomie européenne, qui vise donc à orienter les investissements privés dans les activités durables, fournit des critères spécifiques pour évaluer la durabilité environnementale des activités économiques et donc pour comparer les performances des entreprises européennes entre elles.

### **Transparence et accompagnement des entreprises vers la durabilité**

L'Union européenne franchit également une nouvelle étape en matière de réglementation de la responsabilité sociétale des entreprises avec les deux outils que sont les directives CSRD et CS3D :

- La directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) vise à harmoniser et à accroître le niveau de précision du reporting extra-financier obligatoire auquel seront désormais soumises plus de 50 000 entreprises dans l'Union européenne ;
- La directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité (CS3D), par exemple vis-à-vis des droits humains et de l'environnement, tant pour les activités commerciales propres des organisations que celles de leurs fournisseurs.

**01.**

**LA GOUVERNANCE,  
GARANTE DE LA  
STRATÉGIE  
CLIMATIQUE ET  
RSE**



# 1. GOUVERNANCE

## ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE



**Aurélie Gaudillère**

*Présidente du Groupe Enerlis*

Les huit dernières années, de 2016 à 2023, ont été les plus chaudes jamais enregistrées sur Terre. Le changement climatique est une réalité à laquelle aucune entreprise ni aucun individu ne peut rester indifférent. Ce contexte climatique très dégradé et les événements internationaux, tels que la guerre en Ukraine, mettent en exergue les risques pesant sur nos économies : risques alimentaires, risques technologiques et risques énergétiques.

L'Union européenne s'est engagée à devenir le premier continent neutre en carbone d'ici 2050. Le Green Deal, la taxonomie, les efforts des directives CSRD et CS3D en sont des preuves tangibles et créent une dynamique positive, plaçant l'Europe en tant que chef de file mondial dans la lutte contre le changement climatique.

Entre défi et utopie, nous sommes tous concernés et chacun peut faire sa part. C'est notre conviction au sein d'Enerlis : nous entreprenons un nouveau monde énergétique qui accélère la transition de notre société et qui préserve l'environnement.

Depuis maintenant 10 ans, nous travaillons chaque jour, au travers de solutions innovantes, à accompagner toujours plus loin nos clients dans leur transition énergétique et écologique. Notre nouveau modèle opérationnel, l'ESCO (société de services énergétiques), qui nous permet de faciliter la transition de nos clients vers des modèles durables en assumant pour eux les coûts initiaux d'investissement, en est la parfaite illustration.

Ainsi, nous travaillons pour que l'efficacité des bâtiments (bureaux, logements, bâtiments publics, bâtiments industriels) soit érigée en priorité stratégique et que les moyens financiers, humains et industriels nécessaires soient déployés en conséquence.

Nous travaillons à une Europe qui aurait la capacité de produire la plus grande part possible de son énergie, en déployant solaire, hydroélectricité, éolien.

Nous travaillons à nous emparer des opportunités économiques, technologiques, mais aussi de toutes les solutions de résilience climatique et énergétique pour assurer la construction d'un monde durable, fondé sur la recherche d'équité sociale et de précaution environnementale.

# 1. GOUVERNANCE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, ACTEUR ET GARANT DE LA STRATÉGIE



**Laura Pinçon**  
Directrice Commerciale

**En tant que membre du Conseil d'administration, comment préparez-vous le développement du Groupe Enerlis pour atténuer davantage les effets du changement climatique ?**

Au sein du Conseil d'administration, nous préparons activement le développement de notre entreprise pour répondre toujours plus au défi climatique. Cela implique d'adopter une approche stratégique, axée sur l'innovation et

l'efficacité énergétique, en veillant à ce que nos décisions commerciales intègrent de plus en plus les objectifs de durabilité et de réduction de notre empreinte carbone. Avec l'équipe de Direction, nous cherchons perpétuellement des moyens d'optimiser nos offres, de promouvoir l'utilisation de ressources renouvelables et de sensibiliser nos parties prenantes à l'importance de la transition énergétique. Notre engagement à promouvoir un monde plus durable guide notre vision à long terme et renforce notre position en tant qu'acteur responsable et innovant sur le marché.

## LA DIRECTION FINANCIÈRE IMPLIQUÉE



**Thierry Guillanton**  
Directeur administratif et financier

**Quel est votre rôle dans la performance environnementale et la responsabilité sociale de l'entreprise ?**

Aujourd'hui, on peut constater un intérêt croissant des acteurs financiers pour la maîtrise du risque climatique. Certains acteurs évitent aussi de plus en plus les "stranded assets\*" et vont privilégier les actifs décarbonés ou peu carbonés qui sont appelés à se développer.

Les données extra-financières deviennent donc indispensables pour le pilotage global d'une entreprise, en prouvant la durabilité de son modèle d'affaires. Au sein d'Enerlis, ces données extra-financières font clairement partie de notre identité d'acteur permettant la transition énergétique.

En tant que Directeur administratif et financier, je me mobilise à ce que cette donnée extra-financière puisse être prochainement intégrée dans notre stratégie financière et qu'elle devienne plus qu'accessible, un repère, pour nos parties prenantes internes comme externes.

\*Le terme stranded assets désigne des actifs financiers confrontés à une perte de valeur en raison de la transition énergétique et de l'évolution du cadre réglementaire.

# 1. GOUVERNANCE

## LA RSE INTÉGRÉE AU CŒUR DE L'ORGANISATION

La signature d'Enerlis, « entreprendre un nouveau monde énergétique » incarne la vision d'un futur sobre en carbone et plus largement celle d'un monde plus durable et équilibré.

C'est pourquoi le Groupe Enerlis a travaillé à intégrer au sein de son organisation le déploiement, la mesure et le pilotage de sa démarche de responsabilité sociétale dont les enjeux environnementaux.

Ainsi, le Conseil d'administration définit la stratégie RSE du Groupe, valide la matrice de principaux risques RSE et oriente le développement de son activité en prenant en compte le risque climatique.

Le Comité exécutif dirige la stratégie RSE déclinée en plans d'actions opérationnels dans les différents services via des engagements officiels de réduction des impacts et également encadrée au travers de certifications / adhésions reconnues (Pacte Mondial réseau France, Label Lucie, ISO 14001, SBTi, EcoVadis...).

Les enjeux RSE sont également pris à tous les niveaux de l'organisation. Selon les besoins, les enjeux RSE sont sujets à des arbitrages ou des prises de décision spécifiques.

Conseil  
d'admini-  
stration

Définit la  
stratégie  
RSE

Comité  
exécutif

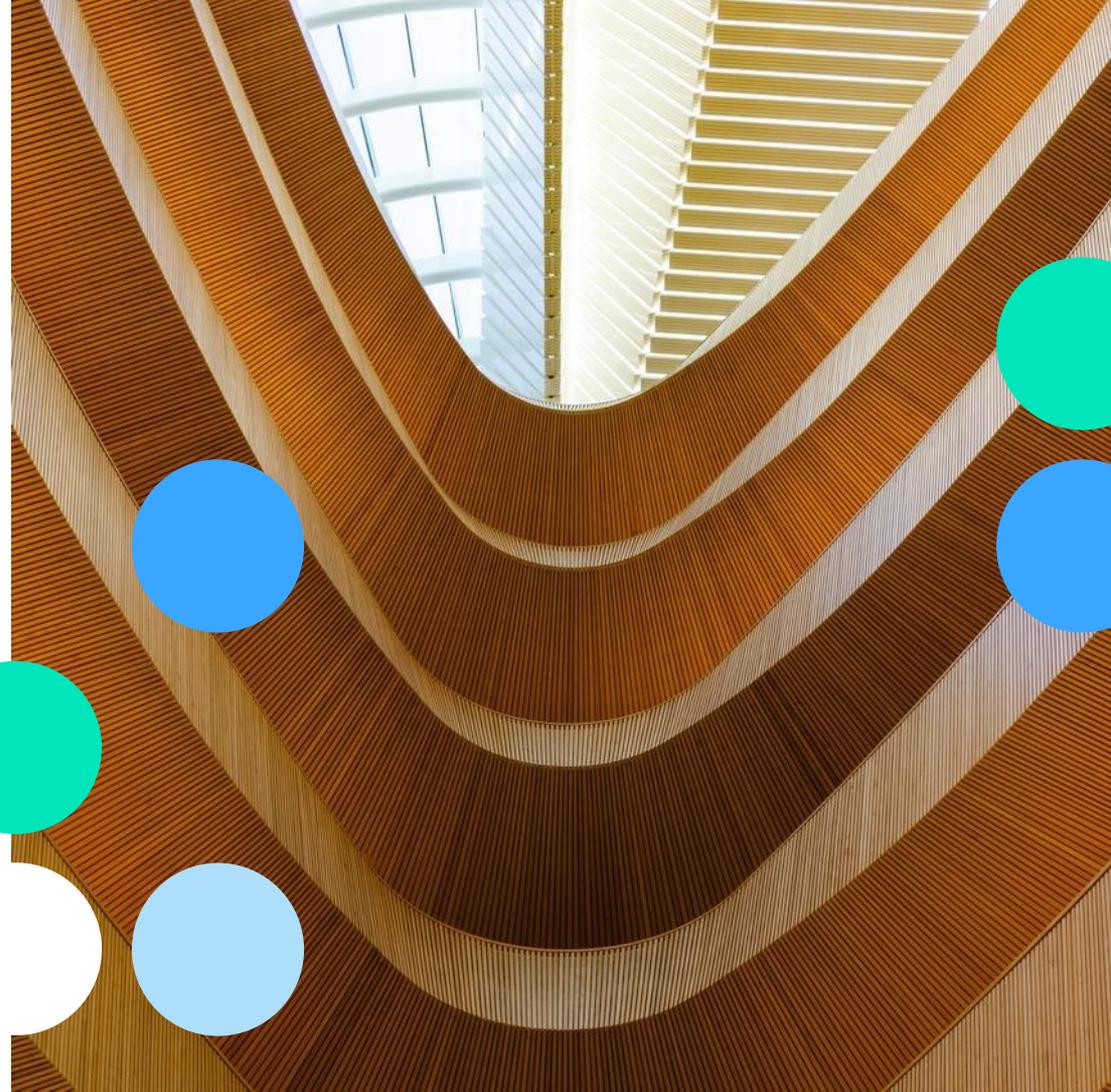
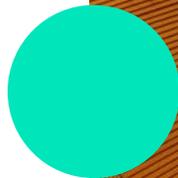
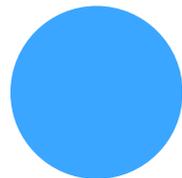
Pilote la  
stratégie  
RSE

Comités  
spécifiques

- Comité éthique
- Comité social et économique
- Ambassadeurs RSE

**02.**

# STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE



## 2. STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE

Nous sommes aujourd'hui face à une évolution profonde de notre société : les préoccupations environnementales occupent une place sans pareille dans la transformation de nos modèles économiques, véhiculée par les scientifiques, la société civile et favorisée en Europe par de nouvelles réglementations.

Bien que la mise en mouvement soit encore trop lente, la prise de conscience est belle et bien réelle et le cadre réglementaire de plus en plus fort. Comme décrit un peu plus haut, l'Europe occupe une place sans pareille dans la mutation de nos modèles via le déploiement du Pacte vert, accompagnés de textes juridiques majeurs. Il y a bien entendu la taxonomie européenne, mise en place depuis 2021, mais également de nouvelles directives très attendues sur le reporting extra-financier des entreprises (CSRD).

Les tendances convergent donc pour permettre cette transition écologique si nécessaire. Enerlis, en tant qu'acteur global de la transition énergétique des acteurs publics et privés est aux premières loges de cette évolution.

Depuis nos débuts, nous continuons de faire du développement de notre activité une priorité. Et parallèlement, nos engagements continuent de grandir. Nous ancrons toujours plus notre démarche RSE au cœur de notre stratégie et allons toujours plus loin dans la concrétisation de nos actions.

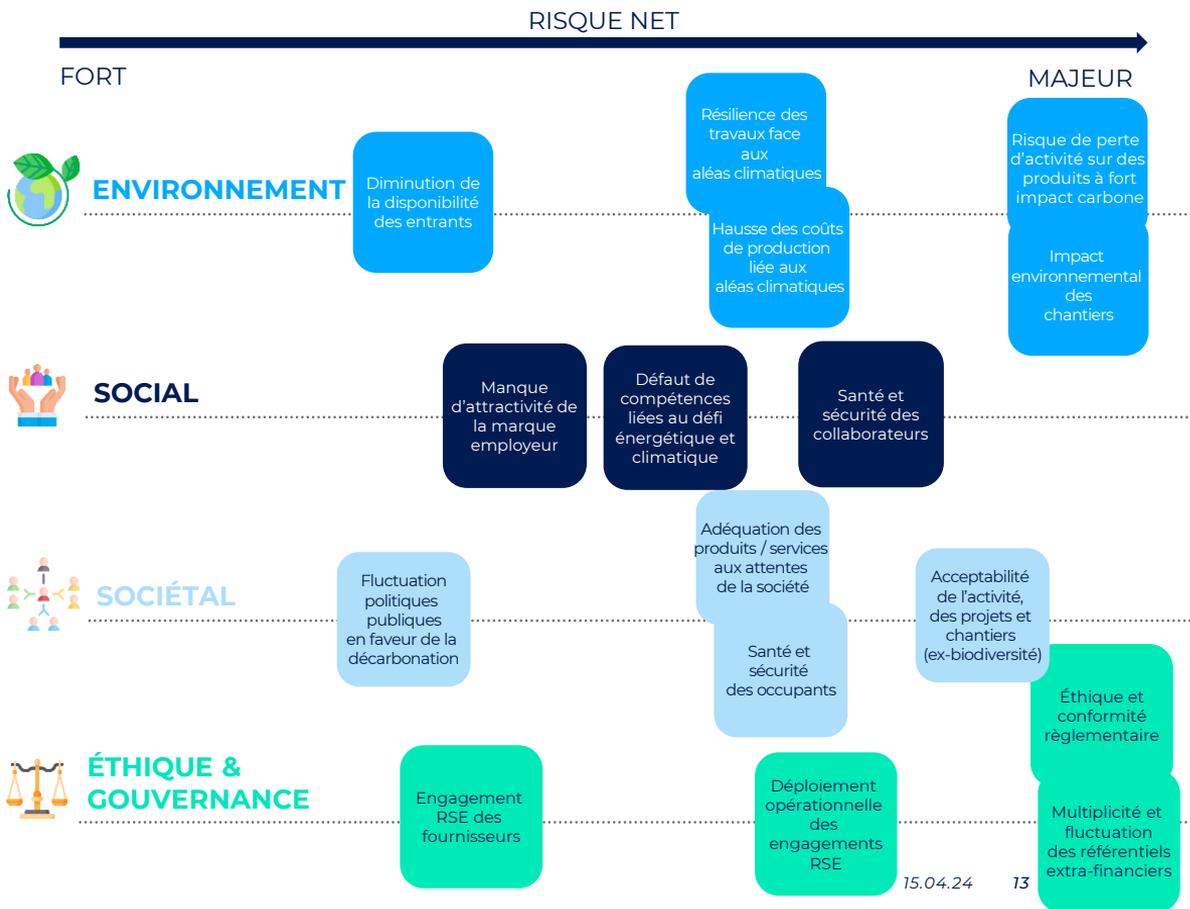
Cette partie présente les outils nous permettant de structurer notre démarche RSE et nos engagements environnementaux au quotidien :

- L'analyse des risques RSE en lien avec le changement climatique, sur les plans environnemental, social, sociétal et éthique (voir page 13) ;
- Une stratégie environnementale globale, déclinée de manière transverse dans les activités du Groupe Enerlis (page 14) et les stratégies plus spécifiques : climat et achats responsables.



## 2. STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE

### MATRICE DES RISQUES RSE EN LIEN AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



### MAÎTRISER NOS RISQUES RSE

Les risques susceptibles d'avoir un impact sur l'activité, les résultats financiers et la réputation sont identifiés et classés par ordre de criticité.

La méthodologie adoptée comprend :

- **une évaluation initiale** du risque identifié en multipliant sa fréquence d'occurrence par sa gravité, ce qui aboutit à un « risque brut » ;
- **une évaluation des procédures et actions** mises en œuvre dans la gestion de ce risque afin de déterminer un niveau de maîtrise du risque, ce qui aboutit à un « risque net » ;
- **la hiérarchisation des risques** affectant les activités du Groupe.

La matrice des risques présentée ici a été réalisée par le Pôle RSE avec la Direction des risques, la Direction des achats, la Direction des opérations et la Direction des ressources humaines et a été validée par la Direction.

## 2. STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE

### STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE, STRATÉGIE GLOBALE

| OBJECTIFS                   | PROTECTION DU CLIMAT  | REDUCTION DES IMPACTS DIRECTS  | OPTIMISATION DES RESSOURCES   |
|-----------------------------|---|--|---|
| <b>Ambitions</b>            | Être un <b>ensemblier</b> pour accompagner nos clients dans la réduction de leur empreinte environnementale                           | <b>Accompagner nos parties prenantes</b> à réduire leurs propres impacts et à adopter une démarche vertueuse | <b>Développer des chantiers</b> s'inscrivant dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) |
| <b>Taxonomie européenne</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Atténuation du changement climatique</li><li>- Adaptation au changement climatiques</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Prévention et contrôle des pollutions</li></ul>                      | <ul style="list-style-type: none"><li>- Transition vers l'économie circulaire</li></ul>             |
| <b>Politique du Groupe</b>  | Stratégie climat  | Charte achats responsables   | Charte chantiers propres  |

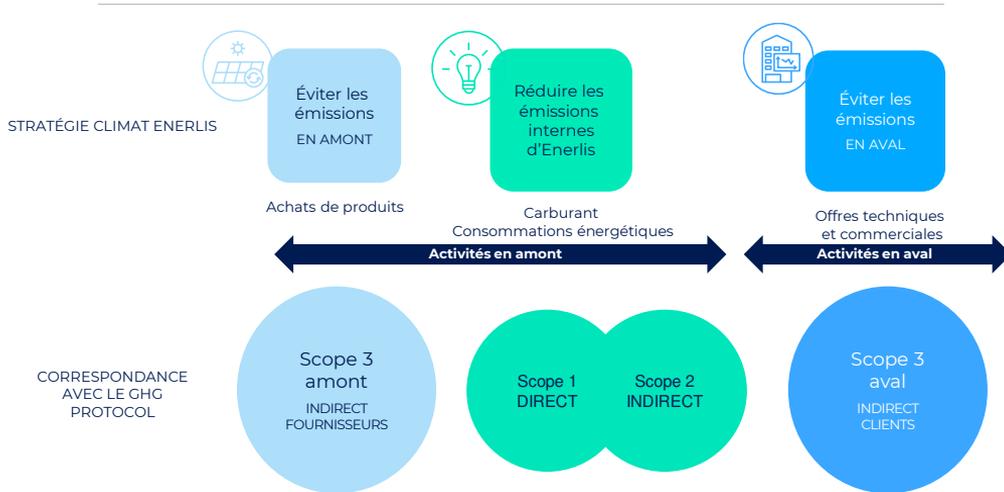
## 2. STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE

### STRATÉGIE CLIMAT

Enerlis s'aligne sur une trajectoire de réduction des émissions certifiée SBTi pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C et s'engage à :

- Réduire de 42% les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées aux consommations énergétiques (scopes 1 et 2) d'ici 2030, soit 4,2% par an (année de référence 2020) ;
- Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard.

La stratégie climat d'Enerlis repose également sur sa volonté de réduire les émissions pour ses clients, par la sensibilisation et l'engagement des fournisseurs à réduire leur propre impact (éviter les émissions pour nos clients en amont) et en développant régulièrement nos offres pour préconiser les meilleures solutions (éviter les émissions pour nos clients).



### MESURER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les principales normes et méthodes internationales définissent trois catégories d'émissions :

- Émissions directes de gaz à effet de serre (ou scope 1) : provenant des sources directement contrôlées par l'organisation. Exemples : combustion des sources fixes et mobiles, consommation des postes industriels, fluides frigorigènes, biomasse, etc.
- Émissions à énergie indirectes (ou scope 2) : émissions indirectes provenant de la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur achetée par l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou scope 3) : toutes les émissions indirectement produites par les activités de l'entreprise, comportant toute la chaîne de valeur de l'organisation. Le scope 3 englobe à la fois des émissions en amont tels que les achats, les déchets de l'activité ou les transports et en aval tels que les livraisons, l'utilisation des produits, transports de marchandises en aval ou encore l'élimination en fin de vie.

## 2. STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE

### STRATÉGIE CLIMAT

#### EX D' ACTIONS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS INTERNES

| THEMATIQUE                        | INTITULE  | ACTIONS  | EXEMPLES D'INDICATEURS   |
|-----------------------------------|---|--|--|
| <b>Transports</b>                 | Déplacements                                    | Réduire les déplacements quotidiens en voiture en développant des solutions de mobilité durable ; optimiser les déplacements par le recours au télétravail | Part des collaborateurs ayant souscrit au forfait mobilités durables   |
|                                   | Optimisation de la flotte des véhicules         | Mise en place d'une grille de pondération pour renouveler et verdir la flotte des véhicules  | Emissions du parc de véhicules en teqCO2/véhicule  |
|                                   | Optimisation de la consommation des véhicules   | Mise en place d'une formation sur l'écoconduite ; affiner la mesure des consommations  | Part des collaborateurs ayant suivi la formation écoconduite<br>Volume de carburant/collaborateur véhiculé                             |
| <b>Consommations énergétiques</b> | Réduction des émissions carbonées des bâtiments | Améliorer le suivi et la performance énergétique des locaux loués et de nos bâtiments  | Part de l'autoconsommation solaire au siège<br>Suivi trimestriel des consommations énergétiques<br>Nombre d'ateliers sur les écogestes |

## 2. STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE

### EX D' ACTIONS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

| THEMATIQUE        | INTITULE  | ACTIONS  | EXEMPLES D'INDICATEURS   |
|-------------------|---|--|--|
| <b>Expertises</b> | Efficacité énergétique / performance énergétique des bâtiments          | Accompagner toujours plus loin nos clients pour baisser leurs consommations d'énergie et leur empreinte environnementale (conception, rénovation, sourcing des matériaux...) | Nombre de MWh économisés<br>Nombre de CO2 évités<br>Nombre d'€ économisés<br>Impact de conformité    |
|                   | Efficacité énergétique / sobriété des usages & intelligence énergétique | Optimiser le fonctionnement du bâtiment en intégrant les économies d'énergie et les nouveaux usages (monitoring / maintien et optimisation de la performance)                | Nombre de MWh économisés<br>Nombre de CO2 évités<br>Impact de conformité<br>Matrice de confort       |
|                   | Energies renouvelables  | Mise en œuvre d'énergies renouvelables pour décarboner les consommations et développer l'autonomie énergétique (centrales photovoltaïque, petite hydroélectricité)           | Nombre de MWc installés<br>Nombre de kW installés<br>Nombre de CO2 évités<br>Part d'autoconsommation |
|                   | Mobilité durable  | Développer les écomobilités (et autoconsommation des bornes via les ombrières solaires)  | Nombre d'ombrières / nombre de MWc installés<br>Nombre de bornes de recharge électriques installées  |

## 2. STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE

### EX D' ACTIONS POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

| THEMATIQUE                    | INTITULE                    | ACTIONS  | EXEMPLES D'INDICATEURS   |
|-------------------------------|-----------------------------|--|--|
| <b>Expertises</b>             | Stratégie bas carbone (A4T) | Accompagner nos clients dans l'élaboration et la conduite d'une stratégie bas carbone  | Nombre de clients VS nombre de Bilans Carbone effectués<br>Tonne de CO2 auditées<br>Réduction CO2 potentielles via les actions préconisées   |
|                               | Financement                 | Proposer des solutions de financement pour accélérer la transition énergétique de nos clients  | Volume de certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés pour nos clients<br>ESCO : volume en € du CA<br>Part de diminution du reste à charge pour les clients<br>Part d'aides et subventions mobilisés pour les clients<br>Fiscalité verte (dégrèvement d'une partie de la taxe foncière) |
| <b>Outils et méthodologie</b> |                             | Formation de nos collaborateurs<br>Fourniture d'audits énergétiques et GTB avec scénarios à +1,5°C et +4°C<br>Scénarios parcours décret tertiaire avec stratégie -60% horizon 2050 | Part des collaborateurs sensibilisés<br>Nombre d'audits<br>Propositions réalisées avec le nombre de MWh et d'émissions carbone économisés par an   |

## **2. STRATÉGIE RESPONSABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES RSE**

### **ACHATS RESPONSABLES**

**Correspondant à plus de 30% des émissions du Groupe Enerlis, la décarbonation des achats de produits est un levier stratégique de la feuille de route du service achats sur les prochaines années.**

#### **Affiner la mesure du scope 3 amont**

Le Groupe réalise son Bilan Carbone sur les scopes 1, 2 et 3 depuis 2020. 97,6% des émissions du Groupe relèvent des émissions indirectes du scope 3 (année de référence 2020), soit notamment les achats de services et de produits, c'est-à-dire la fabrication, l'assemblage, la distribution et la fin de vie des produits achetés ainsi que l'impact carbone des prestations de services commandées. Notre reporting amont a commencé à être affiné pour plus de précision et donc aller vers données physiques. Pour cela, il est essentiel de se rapprocher de nos fournisseurs et sous-traitants et de les responsabiliser sur leur propre impact. Ce travail de fond commencé en 2023 doit se poursuivre pour améliorer la qualité de la donnée carbone.

L'utilisation des produits vendus, donc le scope 3 aval, a été exclu du périmètre, ce poste pouvant difficilement être réduit : l'objet de l'activité d'Enerlis est déjà de proposer les équipements les plus performants possibles pour maximiser les économies d'énergies générées.

#### **Mise en place d'une stratégie d'achats**

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous déployons actuellement une stratégie d'achats responsables. L'objectif étant d'aider nos fournisseurs et sous-traitants à prendre compte les impacts sociaux et environnementaux de leurs prestations et produits et à nous assurer de leur respect de la législation en vigueur. Cela nous permet de favoriser des pratiques plus durables, telles que l'utilisation de matériaux recyclés, la réduction des émissions carbone ou encore le respect des droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

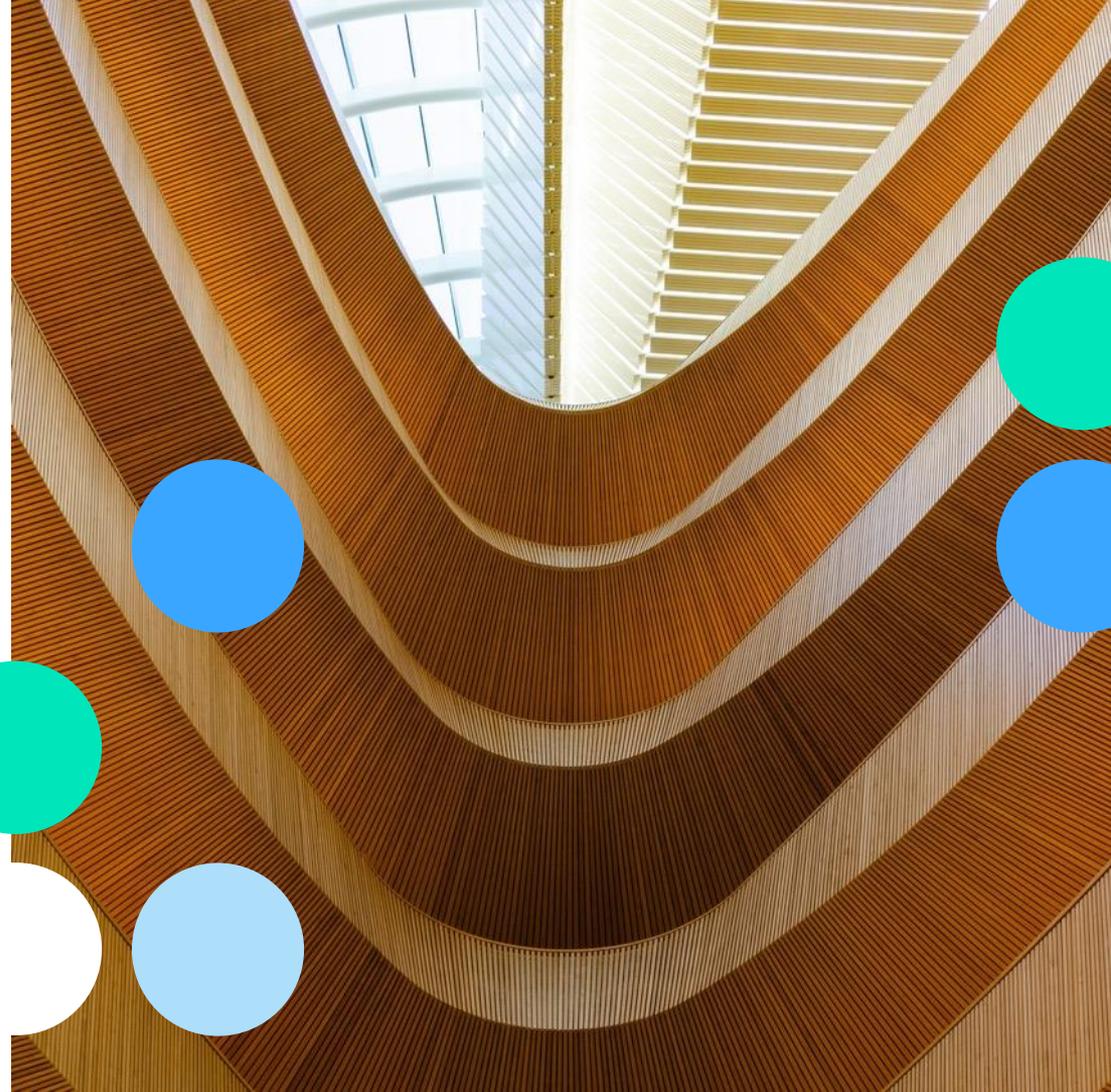
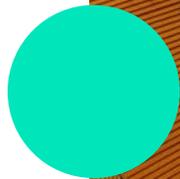
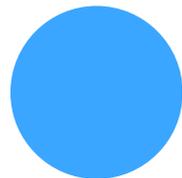
Notre politique d'achats responsables justifie la mise en place de critères RSE dans le référencement de nos partenaires. Des méthodes d'évaluation telles que des questionnaires, des audits sur site ou des évaluations tierces pour évaluer leur conformité sont actuellement étudiées par les acheteurs pour une mise en place en 2025.

#### **Former les acheteurs**

Pour accompagner les acheteurs à intégrer la stratégie climat dans leur quotidien, la formation autour du changement climatique puis de la décarbonation des achats plus spécifiquement est essentielle. Globalement, nous formons régulièrement tous les collaborateurs aux enjeux du développement durable. Début 2024, le Responsable achats a suivi une formation sur les achats responsables et l'acheteur un MOOC dédié sur le sujet.

**03.**

# OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE



### 3. OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE

#### VISION GLOBALE DE LA STRATÉGIE CLIMAT D'ENERLIS



#### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS INTERNES DU GROUPE

Réduction des émissions liées aux trajets domicile – travail



Réduction des émissions liées à la flotte de véhicules



Réductions des émissions liées à nos déplacements professionnels



Baisse des consommations énergétiques



Formation des collaborateurs aux enjeux environnementaux



#### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

Réduction des consommations : efficacité énergétique



Mise en place d'énergies renouvelables



Solutions de mobilité durable



Mise en place de stratégies bas carbone



Solutions de financement

### OPPORTUNITÉS BAS CARBONE EN INTERNE ET DANS L'OFFRE ENERLIS

Le front du carbone est double : la maîtrise des émissions internes est indispensable mais ne saurait suffire, alors que nos parties prenantes externes nous attendent légitimement dans la conception d'offres innovantes et responsables.

C'est l'évitement de carbone dans l'offre qui caractérise notre savoir-faire.

#### NOS PRINCIPES :

- Expliquer et partager la stratégie en interne et avec nos parties prenantes externes
- Rendre compte avec transparence de la mise en œuvre, des freins éventuels et des opportunités

#### LES PREREQUIS :

- Asseoir la stratégie climat sur des indicateurs compréhensibles et pérennes
- Être exemplaire sur les émissions de carbone internes
- Concevoir, commercialiser et financer des offres techniques capables de réduire et d'éviter des émissions pour nos clients

### 3. OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE

#### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

- **La rénovation énergétique des bâtiments**

En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 16 % des émissions de CO<sub>2</sub>\* et d'après le Citepa, entre 1990 et 2019, les émissions des bâtiments résidentiels ont augmenté de 50%.

Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050, une majeure partie du parc immobilier doit être rénovée (mieux que la construction, la rénovation des logements par exemple consomme 40 fois moins de ressources par mètre carré). En 2022, environ 66 000 rénovations globales et performantes, c'est-à-dire efficaces, ont été réalisées. Or, le gouvernement, dans le cadre de la planification écologique, estime qu'il faudrait être en capacité de rénover 900 000 logements par an dès 2030.

Pour lutter efficacement contre le changement climatique, un cadre législatif s'est construit au fil des années : loi Énergie-Climat (adoptée en 2019) ; décret tertiaire (2019, issu de la loi ELAN) ; décret BACS (2020) ; loi Climat-Résilience (2021) ; loi relative à l'accélération des énergies renouvelables (adoptée en 2023). Cette réglementation œuvre à développer les énergies nouvelles, à promouvoir l'efficacité énergétique et les économies d'énergie et oblige un nombre croissant d'acteurs à appliquer un ensemble de mesures, notamment centrées sur la réduction des consommations d'énergie des bâtiments.

Enerlis, acteur de la transition énergétique et climatique des territoires, propose un accompagnement global pour agir sur l'ensemble du bâtiment et obtenir une réduction significative des émissions de ses clients tout en améliorant le confort des occupants.

Les travaux de rénovation, préconisés par nos audits énergétiques, vont intervenir à différents endroits : isolation, relamping, optimisation des systèmes de chauffage et de climatisation et d'eau chaude sanitaire, revues des systèmes de ventilation etc. Les équipements de chauffage, ventilation et climatisation trop vieux alourdissent les factures énergétiques. Les remplacer par des appareils récents, économes, fiables et durables, c'est faire des économies, améliorer son impact environnemental et bénéficier d'une installation plus confortable en termes de température, de qualité de l'air ou de sécurité.

Ces travaux sont accompagnés d'un suivi énergétique. Le pilotage intelligent des équipements d'un site pour en maîtriser les consommations n'est pas un concept nouveau. Pourtant sa mise en œuvre reste complexe et demande des compétences spécifiques pour assurer la bonne coordination de tous les usages.

\*Rapport Haut Conseil pour le Climat 2023

#### Exemple : rénovation de la Tour Franklin



### 3. OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE

#### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

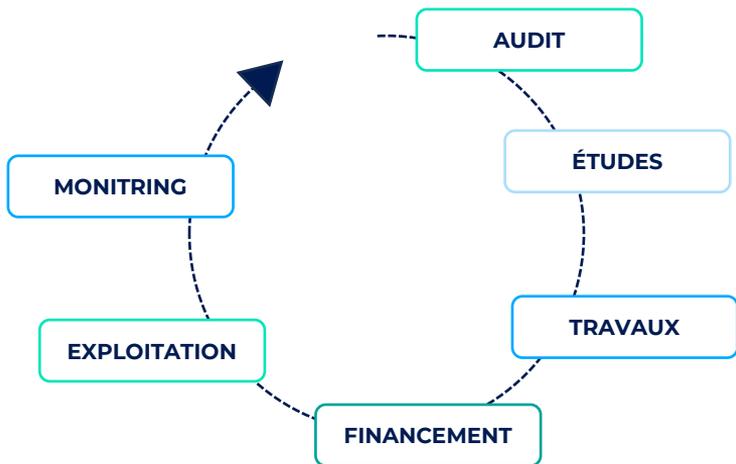
- **Des solutions de financement pour accompagner plus loin nos clients**

Pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments, il faut résoudre les difficultés liées au reste à charge qui exercent des effets dissuasifs sur l'engagement de travaux.

Dans ce cadre, Enerlis mobilise toutes les aides et les subventions existantes, y compris les certificats d'économie d'énergie, pour atteindre le reste à charge le plus bas possible.

#### Accélérer la transition énergétique

Le Groupe Enerlis a récemment mis en place le modèle ESCO (*Energy services company*) pour accélérer la transition énergétique de ses clients. Cette approche globale, innovante sur le marché français mais déjà répandue ailleurs dans le monde, l'ensemble du contrat (audit, études, travaux, maintenance, exploitation) est financé par les économies d'énergies réalisées, dans le cadre d'une performance garantie sur le long terme.



### 3. OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE

#### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

##### Accélérer la transition énergétique (suite)

##### Travaux réalisés

- Rédaction des analyses fonctionnelles, équipement par équipement ;
- Programmation des analyses fonctionnelles dans les automates existants, tests, réparations et remise en service des équipements, rajout de capteurs ou points nécessaires ;
- Fourniture, mise en place et intégration à la GTB de variateurs de vitesses sur les CTA Air neuf ;
- Pilotage d'équipements non raccordés à la GTB ;
- Mise en place de notre outil de suivi des consommations, suivi et pilotage énergétique à distance sur la GTB, accompagnement de la maintenance technique dans le pilotage au quotidien des énergies.

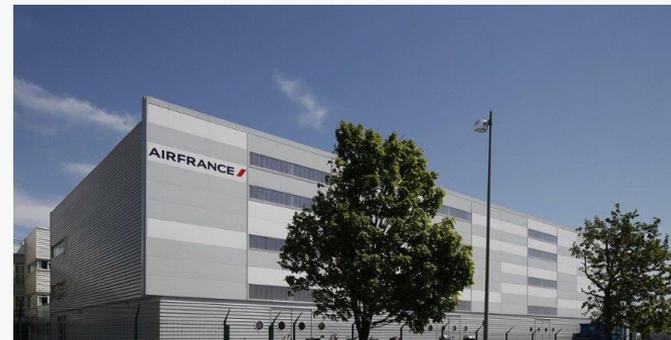
##### Gisement d'économies

- Objectif minimum de 430K€ / an ;
- En MWh ;
- En équivalent carbone.

##### Rémunération

- Si atteinte de l'objectif minimum, redevance fixe et redevance variable en fonction de la surperformance.

#### Exemple : projet Air France déployé avec le modèle ESCO



#### BÉNÉFICES POUR LE CLIENT EN 2023

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| Redevance annuelle  | <b>225K€ HT</b>     |
| Économies annuelles | <b>710K€ HT</b>     |
| Économies en MWh    | <b>15 554 MWh</b>   |
| Économies carbone   | <b>1 056 teqCO2</b> |

### 3. OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE

#### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

- **Les énergies renouvelables**

##### **L'autoconsommation solaire**

La loi d'accélération des énergies renouvelables, votée en février 2023, ambitionne de permettre à la France de rattraper son retard sur la production d'énergie renouvelable (en 2020, la France était le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir rempli ses objectifs en matière d'énergies renouvelables, en atteignant le seuil de 19% de renouvelables dans sa consommation brute finale d'énergie, au lieu de 23% attendus) en accentuant notamment les obligations d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments et les parkings, dans la continuité de la loi Climat et Résilience. Ainsi, à partir de 2026, les parkings extérieurs de plus de 1500 mètres carrés auront pour obligation d'installer des panneaux solaires sur au moins la moitié de leur superficie. Quant aux nouveaux bâtiments non résidentiels, 60% de la toiture devra être solarisée.

Pour de nombreux acteurs concernés par cette obligation, l'autoconsommation collective se présente alors comme une opportunité de valoriser une énergie produite localement avec une autonomie en matière de consommation électrique décarbonée à un coût garanti dans le temps.

Chaque fois que cela est possible, Enerlis propose à ses clients, notamment aux bailleurs sociaux, de recourir à la possibilité encore sous-exploitée en France de l'autoconsommation collective. Plutôt que d'être revendue sur le réseau électrique, l'électricité produite grâce aux panneaux photovoltaïques est alors partagée entre plusieurs foyers du même immeuble.

##### **La petite hydroélectricité**

La transition énergétique impose, plus que jamais, de développer la production d'énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique et tendre vers une société moins carbonée. La petite hydroélectricité est une réponse à l'ensemble de ces enjeux, pourtant exploiter des centrales hydroélectriques n'est pas si simple.

En tant qu'acteur global de la transition énergétique et par souci de préservation du patrimoine, Enerlis conçoit, finance et réalise des projets de rénovation de moulins hydrauliques d'une puissance comprise entre 60 et 1000 kW afin de produire une électricité verte, locale et sans porter atteinte à la biodiversité ni au paysage.

Depuis plusieurs années, Enerlis développe donc des compétences indispensables à ce type de projet : expertise en droit historique des moulins, évaluation du potentiel de production énergétique, analyse des équipements de production encore présents, et autant que possible remise en état plutôt que remplacement par des équipements neufs, solutions de financement...

Notre filiale Icauna est l'entité dédiée à la production de petite hydroélectricité. En 2024-2025, elle sera en charge de l'exploitation d'une dizaine de centrales pour un équivalent de 3 GWh par an.

### 3. OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE BAS CARBONE

#### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

- **Mobilité durable**

L'ambition nationale est d'installer plus de 400 000 bornes de recharge pour véhicules électriques d'ici 2030. La loi d'orientation des mobilités impose, quant à elle, d'installer une borne de recharge électrique toutes les 20 places de parking pour tous les bâtiments tertiaires avant le 1er janvier 2025. Ces différents points, au-delà du symbole qu'ils représentent, souligne une dynamique installée et qui devrait continuer à s'amplifier.

Enerlis aide les collectivités et les acteurs du tertiaire à rentrer en conformité avec cette loi et accompagne plus globalement ses clients vers la mobilité douce en leur offrant une offre clé en main.



#### ÉCOMOBILITÉS

##### NOS PRINCIPES :

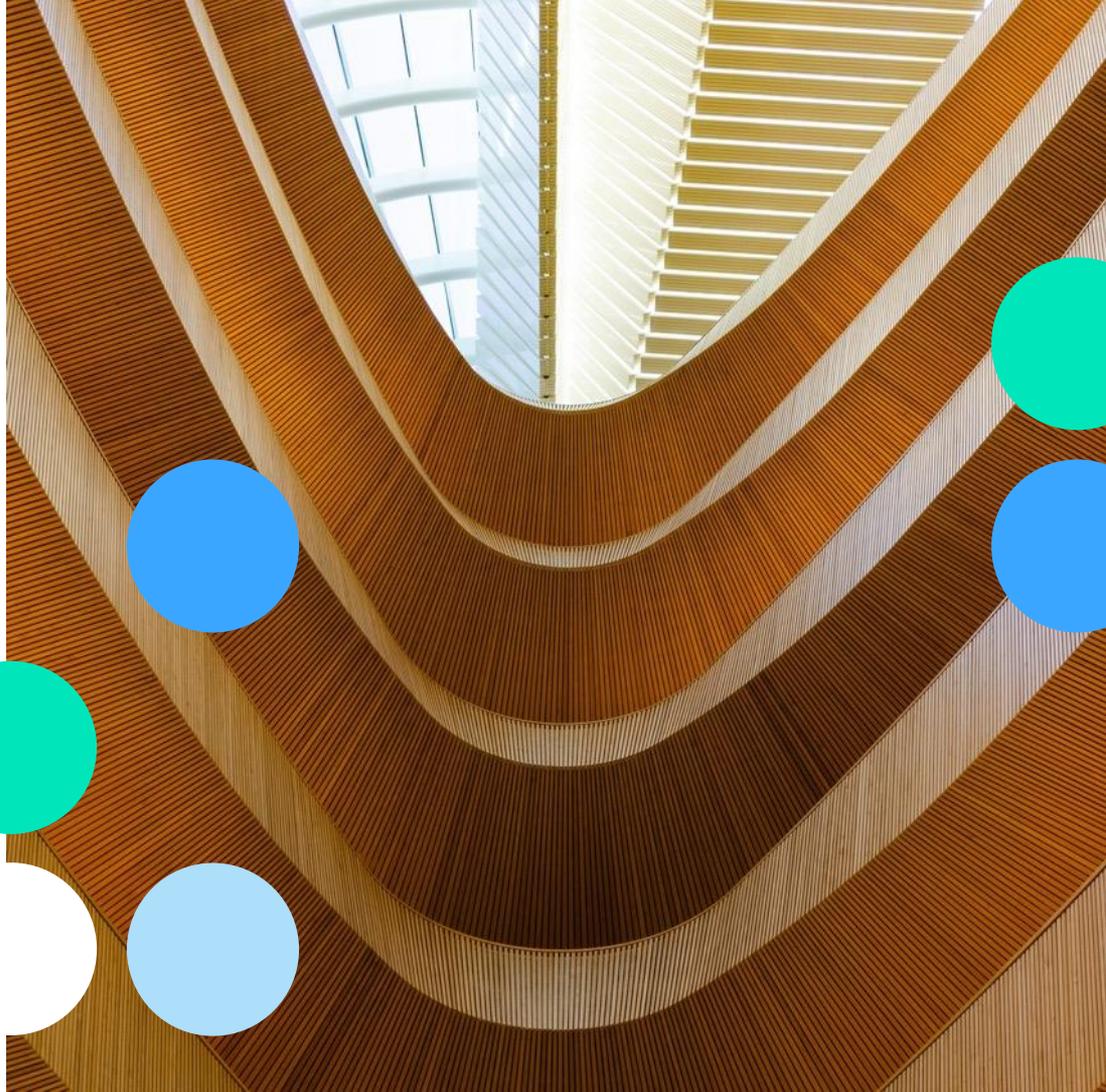
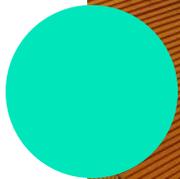
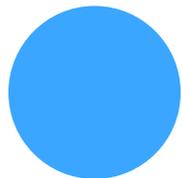
- Concilier réduction des émissions de carbone et droit à la mobilité pour tous
- Accompagner le développement de mobilités douces bas carbone en zones urbaines et périurbaines
- Contribuer à l'objectif de "zéro artificialisation nette" par la valorisation de l'attractivité du transport collectif

##### LES PREREQUIS :

- Penser la mobilité comme un système et comme un service, en associant les expertises du Groupe dans les métiers de la route et de l'aménagement du territoire
- Intégrer les besoins d'écomobilités dans les projets depuis l'amont de la conception urbaine
- Coupler avec des ombrières = clés de succès

**04.**

# MESURES ET CIBLES DE RÉDUCTION



## 4. MESURES ET CIBLES DE RÉDUCTION

Le Groupe Enerlis s'est engagé à adopter une démarche exemplaire pour réduire ses émissions et respecter l'Accord de Paris dans l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère industrielle.

En 2022, nos objectifs de réduction d'émissions à horizon 2030 et 2050 ont été validés par la SBTi (*Science Based Targets*), une initiative lancée par le *Carbon Disclosure Project* (CDP), le Pacte Mondial des Nations unies, l'Institut des Ressources Mondiales (WRI) et le *World Wide Fund for nature* (WWF).

Dans ce cadre, Enerlis s'est engagé par rapport à 2020 (son année de référence) à :

- Réduire de 42% les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées aux consommations énergétiques (scopes 1 et 2) d'ici 2030 – soit 4,2% par an ;
- Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard.

Pour suivre ses engagements, Enerlis effectue son bilan carbone chaque année, selon la méthode ADEME et traduit ensuite ses résultats selon la méthode proposée par le GHG Protocol.

### Scopes 1 et 2

Les émissions du scope 1 sont les émissions directement produites par l'entreprise et correspondent à la consommation de gaz naturel, fioul ou biomasse pour le chauffage des bâtiments et à la consommation de carburant de la flotte de véhicules.

Les émissions du scope 2 sont les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité des bâtiments.

### Scope 3

Les émissions du scope 3 sont les émissions indirectes, produites par les activités de l'entreprise. La majorité de ces émissions relèvent des achats de services, des achats de produits et des déplacements de nos collaborateurs (en train ou en avion, locations de voitures, déplacements domicile-travail).



## 4. MESURES ET CIBLES DE RÉDUCTION

### 2020, ANNÉE DE RÉFÉRENCE DES OBJECTIFS DU RÉDUCTION

**Le Groupe Enerlis a choisi comme année de référence 2020** ; une année marquée par une forte croissance pour l'entreprise malgré la Covid.

Les émissions des scopes 1, 2 et 3 ont :

- été publiées dans les rapports RSE que nous publions chaque année ;
- Enregistrées sur la plateforme de l'ADEME ;
- Enregistrées auprès du SBTi pour suivre notre trajectoire de réduction.

#### Précisions :

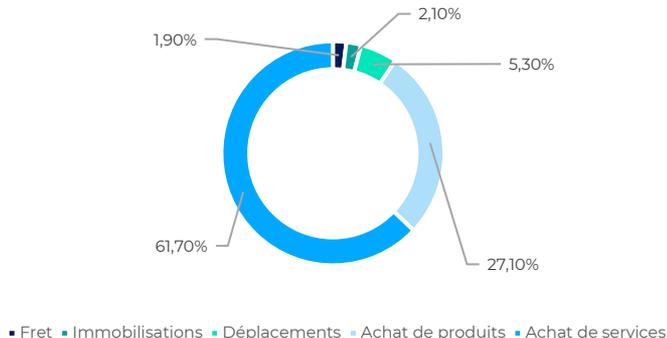
- La majorité des émissions du Groupe Enerlis relève des émissions indirectes (scope 3) soit essentiellement les achats de services et de produit (30% des émissions totales), c'est-à-dire la fabrication, l'assemblage, la distribution et la fin de produits achetés ainsi que l'impact carbone des prestations de services commandées.

- L'utilisation des produits vendus a été écartée du périmètre, ce poste pouvant difficilement être réduit : l'objet de l'activité d'Enerlis est déjà de proposer les équipements les plus performants possibles pour maximiser les économies d'énergie générées.
- Nous souhaitons changer notre année de référence pour 2021, au lieu de 2020, qui fut une année de forte croissance malgré la Covid pour le Groupe Enerlis mais qui ne reflète pas aujourd'hui l'activité réelle de l'entreprise.

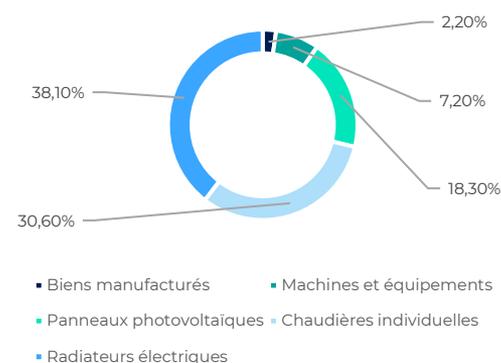
**Emissions totales d'Enerlis, par scope** (% tCO2e)  
Année 2020 – 7 436 tCO2e



**Emissions totales d'Enerlis, par activité** (%tCO2e)  
Année 2020



**Emissions achat de produits par poste** (% tCO2e)  
Scope 3 amont – Année 2020



## 4. MESURES ET CIBLES DE RÉDUCTION

### RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES SCOPES 1 ET 2

**Le Groupe Enerlis s'est engagé à suivre une trajectoire de réduction de ses émissions, en réduisant de 42% les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées aux consommations énergétiques (scopes 1 et 2) d'ici 2030 – soit 4,2% par an.**

Les données 2023 montrent une baisse des émissions du scope 1 et 2 par rapport à 2020 (181 tCO<sub>2</sub>e vs 156,2 tCO<sub>2</sub>e). Cette baisse des émissions s'explique par les actions correctives

qu'Enerlis a mis en place depuis 2021 :

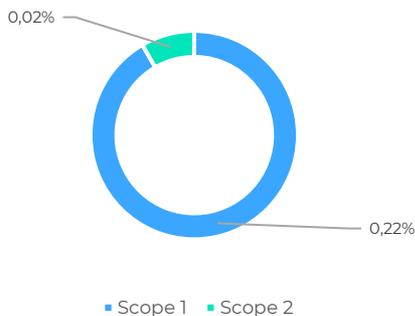
- Dispositifs de contrôle du chauffage et de la climatisation ;
- Extinction et mise en route automatique du chauffage et de la climatisation entre 19h et 8h les jours de semaine et extinction complète le week-end ;
- Sensibilisation des collaborateurs autour de la transition écologique et des écogestes ;
- Alimentation d'une partie du siège par des panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment.

#### Suivi de la trajectoire 1,5°C

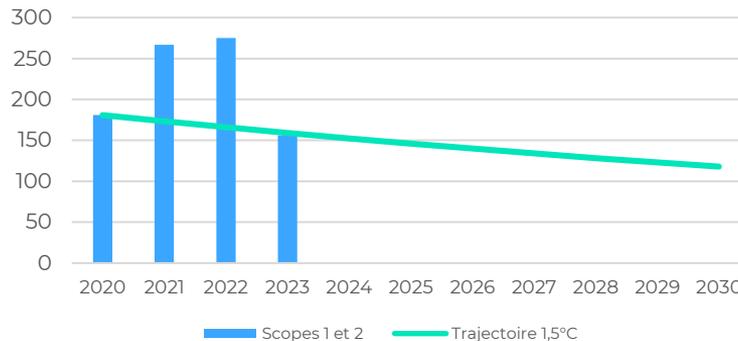
La trajectoire affichée ci-dessous permet de comparer les émissions du Groupe Enerlis d'une année sur l'autre.

Les émissions des scopes 1 et 2 ont donc baissé d'environ 14% par rapport à l'année de référence. Bien que le Groupe s'aligne avec la trajectoire 1,5°C en 2023, les années précédentes montrent de grands écarts, attestant de la croissance d'Enerlis en 2021 et 2022. Pour suivre une trajectoire plus en lien avec notre niveau d'activité, nous souhaitons ainsi modifier notre année de référence, en se basant sur 2021 au lieu de 2020.

**Emissions des scopes 1 et 2 (% tCO<sub>2</sub>e)**  
Année 2023 – 156,2 tCO<sub>2</sub>e



**Suivi de la trajectoire 1,5°C scopes 1 et 2 (en tCO<sub>2</sub>e)**



## 4. MESURES ET CIBLES DE RÉDUCTION

### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DU SCOPE 3 AMONT

**Le scope 3 amont englobe les émissions générées tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'extraction des matières premières et le transport jusqu'à la fabrication et la livraison des produits.**

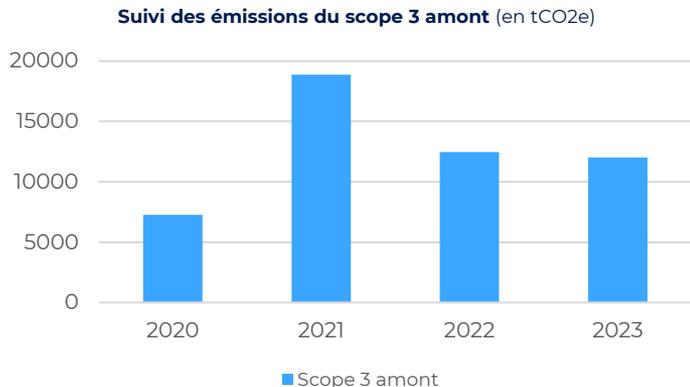
De 2020 à 2022, le reporting des émissions du scope 3 reposait essentiellement sur des données monétaires et donc insuffisantes pour préciser notre Bilan Carbone.

#### Affiner la mesure du scope 3 amont

La précision de notre reporting a été améliorée en 2023 via des analyses complémentaires qui ont permis de convertir les données monétaires des comptes de charges et des achats en analyses physiques pour les équipements achetés et vendus par Enerlis. Ces analyses permettent de distinguer, par typologie d'équipements, l'impact carbone associé à la fabrication des produits et donc l'impact carbone des achats de biens.

Pour continuer d'affiner notre donnée carbone sur le scope 3, nous souhaitons nous rapprocher de nos fournisseurs et sous-traitants. En 2024, nous souhaitons ainsi concentrer nos efforts pour collaborer en priorité avec les familles d'achats les plus émissives.

Le suivi des émissions du scope 3 ci-dessous présente de grandes disparités, du fait de la précision des données (uniquement monétaires de 2020 à 2022) et de la croissance d'Enerlis en 2021. Elles sont donc difficilement comparables.



|  | Poste d'émissions                    | Total (tCO2) | Pourcentage |
|--|--------------------------------------|--------------|-------------|
| Suivi par poste d'émissions du scope 3 amont | Déplacements domicile-travail        | 18,6         | 0,46%       |
|  | Déplacements professionnels          | 32,7         | 0,27%       |
|  | Déplacements des visiteurs / clients | 1,4          | 0,01%       |
|  | Achats de biens                      | 7 234,9      | 60,21%      |
|  | Immobilisations de biens             | 56,3         | 0,47%       |
|  | Gestion des déchets                  | 8,3          | 0,06%       |
|  | Actifs en leasing amont              | 205,8        | 1,71%       |
|  | Achats de services                   | 4423,4       | 36,8%       |